

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA
MUNICIPALITÉ ET DES PARISOTAINS

PETIT JOURNAL DE PARISOT

WWW.PARISOT-TARN.FR

2

La vie
de la
commune

6

L'agglomération
Gaillac/
Graulhet

8

La vie des
associations

11

Le
Portrait

N°
SEPT 2022
92

ÉDITO

Après deux années de restrictions sanitaires, nous sommes affectés par cette guerre aux portes de l'Union Européenne qui vient impacter le monde entier. L'esprit de solidarité s'est manifesté dès le début du conflit et nous restons mobilisés pour soutenir le peuple ukrainien. Les conséquences du conflit sur le prix de l'énergie créent une inflation sur l'économie toute entière et notamment sur le budget des familles. Du bâtiment à l'alimentation, tous les secteurs d'activité sont touchés et la reprise économique prendra certainement du temps et aura des conséquences sur l'emploi. Le budget municipal de 2022 prévoit en fin d'année des travaux de rénovation des façades de la mairie et

de la toiture du lavoir de la route du Pastel . Le programme de travaux sur les liaisons piétonnes se poursuit avec les acquisitions foncières et s'intègre dans le plan guide que nous finalisons et dont nous partagerons les actions à venir, avec les riverains en particulier. La concertation réalisée avec vous sur le plan guide nous a permis d'échanger et de mieux prendre en compte vos besoins, vos attentes. Nous souhaitons poursuivre avec vous cette démarche de dialogue et de co-construction pour les futurs projets. Nous avons retrouvé Paquita après deux ans d'absence avec beaucoup de bonheur et d'enthousiasme. Malgré la pluie, l'ambiance était bien là et nous pouvons remercier les bénévoles du comité des fêtes qui ont œuvré à sa réussite. Bonne nouvelle aussi, la réouverture du restaurant Le Rétro (portrait dans le journal). Cet été très chaud nous rappelle que

nous avons un rôle à jouer contre le réchauffement climatique. Les petits gestes du quotidien peuvent sembler dérisoires, collectivement ils sont importants au niveau de notre consommation d'eau ou d'énergie, la sobriété restant la meilleure économie. Leur prix continuera à augmenter et nous vous encourageons à investir dans la production photovoltaïque en autoconsommation, dans l'isolation de vos logements et dans la récupération des eaux de pluie pour limiter votre facture énergétique. La démarche que nous avons engagée sur le photovoltaïque permettra aux 8 foyers qui seront équipés, d'économiser 30% de leur facture d'électricité. Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée.

Sébastien Charruyer, maire

BUDGET

Le compte administratif (budget réalisé) a permis en 2021 de dégager un excédent de fonctionnement exceptionnel de 215 530 €.

Les dépenses de fonctionnement sont passées de 441 512 € en 2020 à 316 545 € en 2021 suite à la fiscalisation de la compétence scolaire qui a fait baisser le montant des attributions de compensation (participation de la commune pour l'agglomération) de 126 589 €.

Les recettes de fonctionnement ont également diminué en passant de 668 445 € en 2020 à 532 075 € en 2021 (baisse de recettes issues des taxes foncières pour la commune de 137 940 € pour compenser la fiscalisation de la compétence scolaire

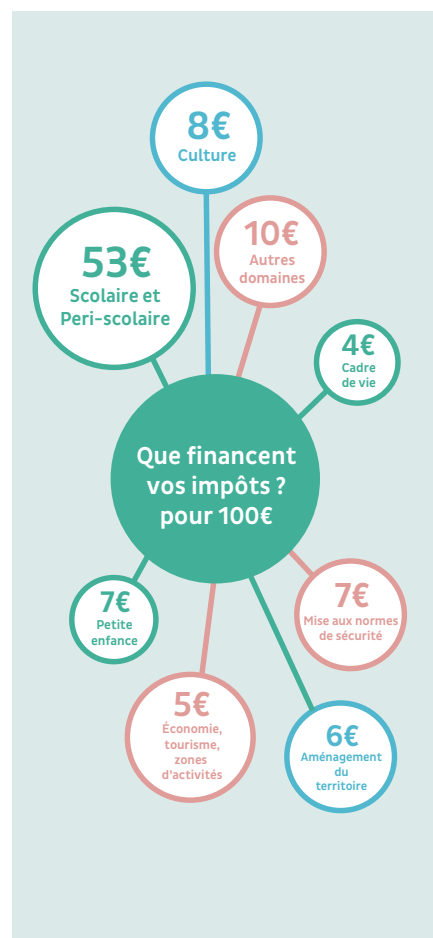
par l'agglomération). La baisse de la taxe d'habitation est neutre pour la commune du fait de la compensation par l'état. L'évolution des bases fiscales (évolution des valeurs locatives et les nouveaux contributeurs) a permis de limiter l'impact de la fiscalisation pour la commune à 11 351 €.

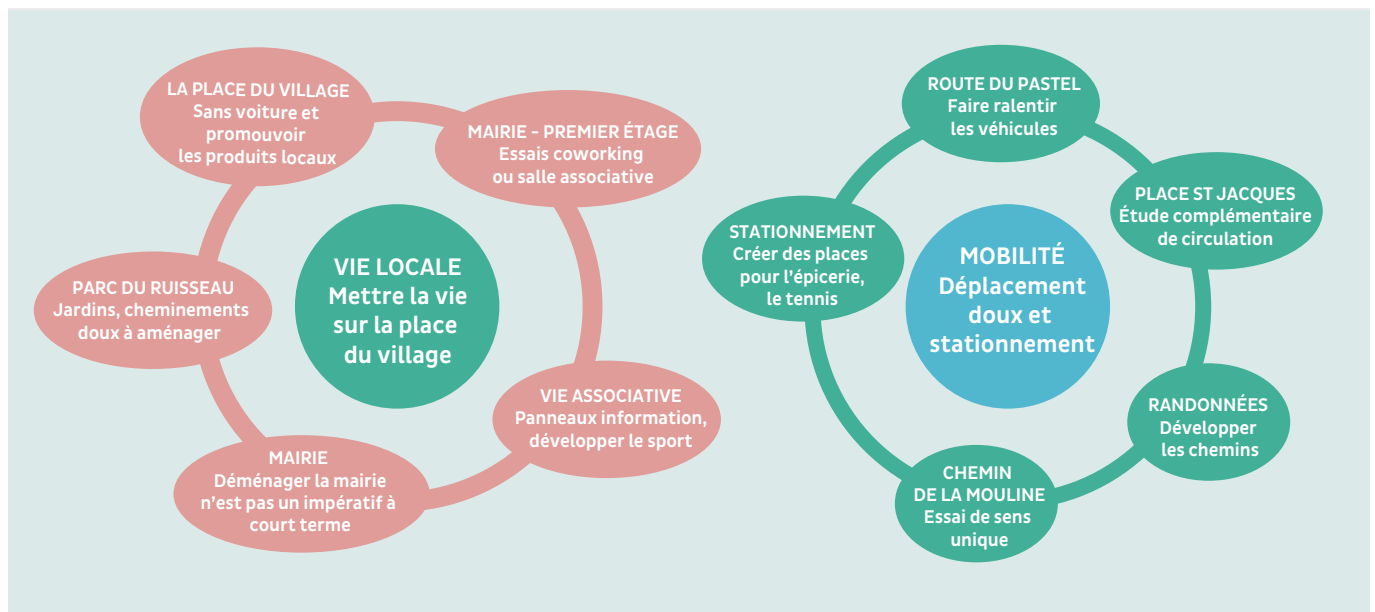
Compte tenu de l'excédent qui nous permet de financer les investissements prévus, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux (taxe foncière sur le bâti et le non bâti).

Les investissements prévus en 2022 représentent 155 260 €

| | Montant HT | Subvention | Autofinancement |
|-------------------------------------|------------|------------|-----------------|
| Enfouissement de la fibre | 44 000€ | 0 | 44 000 € |
| Rénovation de la toiture du lavoir | 13 880€ | 11 104 € | 2 776 € |
| Rénovation des façades de la mairie | 30 380€ | 24 304 € | 6 076 € |
| Éclairage public (passage en LED) | 20 000€ | 0 | 20 000 € |
| Accotements et fossés | 12 000€ | 0 | 12 000 € |
| Voirie | 35 000€ | 12 000 | 23 000 € |

COMMENT SONT UTILISÉS VOS IMPÔTS ALLANT À L'AGGLOMÉRATION





PARISOT 2031 CONCERTATION

Ce printemps vous avez été invités à réfléchir avec le conseil municipal à l'évolution de notre commune jusqu'à 2031. Vous avez répondu présent avec une bonne participation à la réunion publique ainsi qu'aux ateliers qui ont été organisés et nous vous en remercions.

Ce projet va nous guider dans l'orientation locale que nous souhaitons donner aux discussions engagées à l'échelle de l'agglomération pour définir le nouveau PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) à l'horizon 2025. Ces futurs plans, qui devront prendre en compte la nouvelle loi climat, définiront le prochain cadre de vie de nos villes et de nos campagnes en terme d'aménagement et de développement. Vous pourrez, à la mairie ou directement sur le site de l'agglomération, donner votre avis sur ce plan.

**QUELLE EST CETTE VISION ?
QUEL CONSENSUS SE DÉGAGE DE
NOS DISCUSSIONS ?**

LA VIE LOCALE

La place du village doit permettre

de développer notre vie sociale, les commerces et les producteurs locaux doivent y avoir leur place aux travers d'initiatives ponctuelles.

La mise en avant et le développement des associations doivent être une priorité.

PARC DU RUISSEAU/PLACE DU VILLAGE :

Les ateliers ont confirmé l'intérêt du parc du ruisseau comprenant l'aménagement d'un **parcours sportif**, d'un **chemin botanique/historique**, d'aires de repos.

Les jardins partagés ou familiaux ont aussi été plébiscités, leur cadre reste à définir..

La place du village va devenir le point central des événements et des rencontres. La présence de voitures devra être limitée et réorganisée.

MOBILITÉ

Route du Pastel

Nécessité d'un cheminement piétons depuis l'aire de jeux jusqu'au quartier Saint-Jacques.

Consensus sur la sécurisation de la D87 et l'aménagement du quartier Saint-Jacques : écluses, feux à récompense, rétrécissement de la voie, sens unique de la rue de la Forge...

Chemin de la Mouline

Aménagement de places de stationnement et d'une voie douce (piétons/cyclistes) avec la mise en sens

unique du chemin depuis la mairie jusqu'à l'école.

PARKINGS

Nécessité d'augmenter les places de **stationnement** aux entrées du village (aire de jeux et Saint-Jacques), trouver une aire pour répondre aux besoins de l'épicerie et du restaurant.

Des actions sont déjà en cours pour développer la **mobilité entre les hameaux et le village**, notamment le lien entre Napagèse, le Bousquet et Nacaïre, pour rejoindre ensuite le village par la route de Moureux.

Nous travaillons avec l'association du patrimoine à la définition de nouveaux **chemins de randonnée**.

Des études complémentaires ont aussi été demandées au CAUE pour l'aménagement de la route du Pastel (D87) et le quartier Saint-Jacques. Les premiers éléments de ces études devraient être disponibles d'ici fin septembre et vous seront présentés quartier par quartier avant toute décision.

Le volet **"habitat"** du plan guide sera développé en fonction des orientations prises par le SCOT et le PLUi.

Les zones potentielles de densification et de développement feront l'objet d'une analyse plus fine. Une concertation est prévue avec les propriétaires et les riverains en 2023.

COMITÉ DES FÊTES : PAQUITA

Après deux ans d'absence, toute l'équipe de Paquita, renforcée de nouvelles recrues, était présente et attendait ce moment avec impatience.

De nombreux Parisotains sont venus, heureux de se retrouver autour du chapiteau, pour rire, danser et lever leur verre en l'honneur de Paquita. Même si la météo nous a joué

quelques tours, les groupes de musique ont assuré l'ambiance qui a été au rendez-vous tout au long ce weekend de la Pentecôte. Un grand merci aux Parisotains qui nous ont réservé un accueil chaleureux lors de notre tournée des fleurs ; merci aussi à nos partenaires pour leur participation.

Paquita réfléchit à des nouveautés pour les années à venir, 20 ans ça se fête ! Toute l'équipe vous dit à bientôt.



CLASSE DÉCOUVERTE

Les classes de Peyrole de CM1 et de CM2 ont enfin pu réaliser leur projet de classe découverte, déjà prévu en juin 2020 mais le Covid est passé par là !

Nous sommes partis à 47 enfants, les 2 enseignantes ainsi que 3 parents

accompagnateurs bénévoles. Séjour du 7 au 10 juin à Leucate-La Franqui : char à voile, pêche à pied, land art sur la plage, découverte du village et étude du paysage sur les hauteurs de La Franqui ont bien rempli ces quatre jours.

Bilan très positif, un groupe très agréable et des enfants conscients de la chance qu'ils avaient de pouvoir vivre cette expérience.

À notre retour, les parents d'élèves s'étaient regroupés et ont offert à tous les adultes accompagnateurs un bel olivier et des gourmandises, conscients eux aussi de tout le travail et l'investissement que cela demande pour organiser une telle sortie. Nous sommes motivés pour organiser cela tous les deux ans afin que chaque enfant du RPI Parisot-Peyrole puisse en bénéficier au moins une fois dans sa scolarité de primaire.



Une telle initiative représente un budget conséquent de 15 199 € :

- participation des familles à hauteur de 180€ par enfant
- participation des municipalités Parisot-Peyrole-Loupiac de 80 € par enfant
- participation de l'APE Parisot-Peyrole pour le transport 1500 €
- participation de la coopérative scolaire 36 € par enfant.



CIJ



CIJ/MÉDIATHÈQUE

En collaboration avec la médiathèque, les jeunes élus ont sélectionné un ensemble d'ouvrages sur un thème de leur choix : « les romans ados ». Ces ouvrages sont exposés sur un présentoir à la médiathèque de Parisot, vous pouvez les emprunter comme n'importe quel autre livre. Par la suite, les jeunes vous proposeront de nouveaux ouvrages sur d'autres thèmes tous les 2 à 3 mois, espérant ainsi faire découvrir de « belles histoires » aux lecteurs de leur âge.



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE DES CIJ

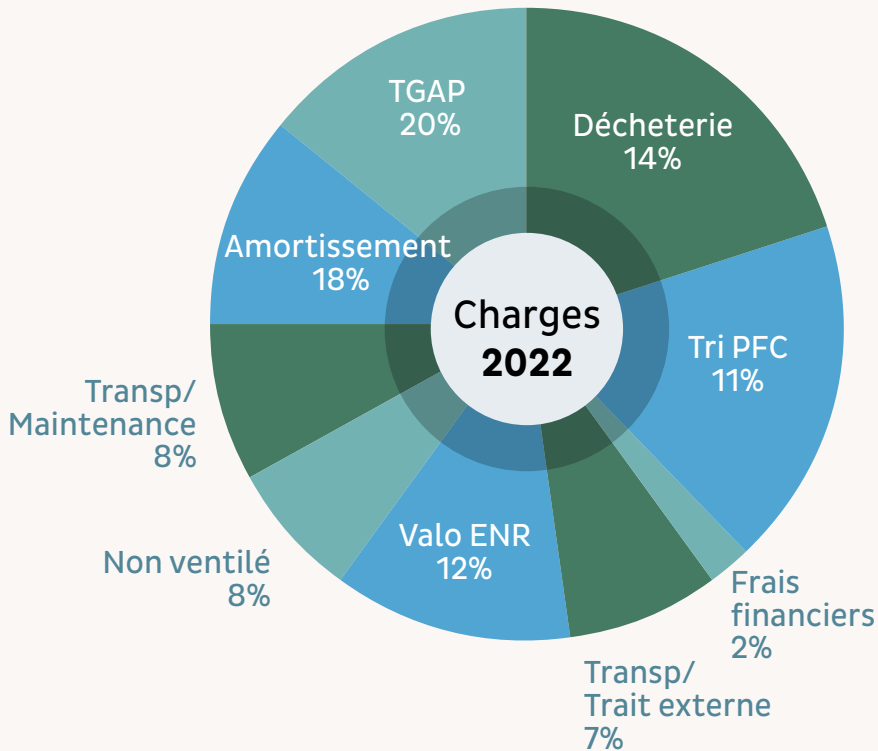
Le 25 mai, Anne-Sophie et Isadora nous ont emmenés à Cap Découverte pour fêter les 30 ans des Conseils Municipaux Jeunes du département. " On a été très bien accueillis. On a pique-niqué et on a installé notre stand qui exposait les actions que nous avons mises en place sur nos 2 communes. On s'est ensuite séparé en 2, un groupe est parti découvrir les projets des autres communes, et l'autre est resté sur le stand pour expliquer les actions réalisées (décoration des abribus, journée sportive, pancartes sur le respect de l'environnement...). On a vu plein de projets intéressants qu'on pourrait envisager de faire, comme un cinéma en plein air, la création d'une zone où fumer est interdit... On a pu ensuite découvrir les projets des autres conseils de jeunes et échanger avec eux sur notre fonctionnement et pu voir le président du conseil départemental. La journée s'est terminée par un goûter et on est revenu avec plein d'idées pour les années futures". *Grégoire et Clara du CIJ*

JOURNÉE SPORTIVE

Les « sportifs » de 6 à 14 ans se sont retrouvés sur le terrain de foot-rugby de Parisot le samedi 14 mai pour participer à des épreuves préparées par le CIJ. Ils se sont affrontés individuellement sur un jeu de balle assise, en coopérant par 2 ou en équipe dans les épreuves « cherche et trouve », et « poules, renards, vipères », et lors d'un relais où il fallait faire preuve d'adresse et d'équilibre en se déplaçant par deux sans toucher ni faire tomber un ballon coincé entre leur dos, ou en courant par deux, attachés par une cheville. L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter et d'un jeu d'eau « rafraîchissant ». La députée de notre circonscription est venue inaugurer ces installations, terrain de foot-rugby, piste de vélocross, aire de jeux. Elle a félicité les jeunes élus pour leur implication et leur participation à la vie de la commune. Constat des organisateurs : super journée à reprogrammer l'année prochaine, avec de nouvelles épreuves, plus d'organisateurs ; ils ont d'ailleurs déjà plein d'idées !



ORDURES MÉNAGÈRES



Quand un foyer paye 200€ de taxes sur les déchets ménagers (TEOM), cette somme est obligatoirement et exclusivement consacrée à cette mission. Elle se décompose de la façon suivante :

- 100€ servent à la collecte des déchets et du tri, mission exercée par la communauté d'agglomération qui perçoit le produit de votre taxe.
- 100€ pour le traitement sont reversés au syndicat intercommunautaire: Trifyl. Sur ces 100€, 20€ sont des taxes sur les activités polluantes reversées à l'Etat, 11€ servent à recycler les déchets de la caisse jaune, 14€ servent au fonctionnement des déchèteries mises gratuitement à la disposition des habitants du territoire.

La part de TGAP doit passer en 2025 de 20% à plus de 50% si rien n'est fait pour réduire la part des déchets enfouis.

C'est l'objet des travaux importants que fait Trifyl actuellement pour réduire la part enfouie et valoriser les déchets par plus de gaz produit et moins de déchets non recyclables. L'objectif est de réduire cette part de taxe mais en contrepartie, il y aura une augmentation de la part d'amortissements.

En conclusion nous sommes engagés dans un cycle où la valorisation des déchets est le seul moyen de contenir la hausse du coût des déchets.

Trois axes vont s'imposer :

- trier les biodéchets (viande par ex) qui ne sont pas compostables pour les valoriser sous forme de gaz
- trier tous les emballages que les industriels doivent rendre recyclables
- réduire au maximum la part résiduelle qui sera enfouie par Trifyl mais qui sera taxée fortement par la TGAP.



TARIF ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la prise de compétence de l'assainissement collectif par l'agglomération, une harmonisation tarifaire et un alignement des tarifs sur les seuils imposés par l'agence de l'eau pour le financement des investissements seront étalés sur les deux prochaines années. Le tarif se décompose d'une part fixe, d'une part variable indexée sur la consommation d'eau potable et de la redevance de l'agence de l'eau. Le tarif de l'assainissement collectif va augmenter de manière significative pour atteindre 1.28 € TTC du m³ d'eau consommé en 2022 et 1.66 € TTC du m³ en 2023. Pour une consommation de 120 m³ par an (foyer moyen), la facture passera de 126 € en 2021 à 198 € en 2023.

MÉDIATHÈQUE

ATELIER IMPROVISATION THÉÂTRE



Le samedi 7 mai à 14h30, la médiathèque de Parisot a proposé aux jeunes, un atelier d'initiation au théâtre d'improvisation.

Avec beaucoup d'inspiration, d'humour et d'énergie, ils ont inventé des personnages et se sont appliqués à les mettre en scène. Ainsi nous y avons retrouvé un bibliothécaire parlant une langue imaginaire ou encore une personne âgée jouant dans un spot publicitaire amusant.

Cet atelier se déroulait en groupe, bon moment pour les enfants pour se retrouver ou se faire de nouveaux amis.

Vous pouvez retrouver le programme des animations des médiathèques de l'agglomération Gaillac-Graulhet sur leur site internet.

media.gaillac-graulhet.fr

LIVRESSE DES MOTS



Célébrer les noces de la littérature et du vin en proposant des rencontres publiques, animées par un journaliste, entre une autrice ou un auteur et une vigneronne ou un vigneron du Gaillacois, c'est ce que nous a proposé le service culture de l'agglomération le dimanche 19 juin, journée ensoleillée, sur la place du Lavoir. Événement littéraire et gustatif "Livresse des mots" (avec le partenariat de la Maison des Vins) est une invitation à découvrir et dynamiser notre

territoire autour d'une pause conviviale et heureuse, ouverte à tous les habitants, sur inscription.

Ce fut l'occasion de proposer un regard croisé qui a suscité la curiosité, le plaisir des mots avec la rencontre d'un auteur Magyd Cherfi, mêlés au plaisir du palais avec la présence d'un vigneron Jean Marc Balaran et animés par le journaliste Brice Torrecillas. Chanteur, membre du groupe Zebda, écrivain, auteur aussi... Le Toulousain Magyd Cherfi a mille cordes à son arc et l'engagement dans la peau. Du pays d'origine de ses parents à sa carrière de chanteur, ce fut un vrai plaisir de recevoir cet auteur bourré de talent, d'énergie et d'envie de partage, venu témoigner avec humour de son histoire !

"Nos racines sont aussi profondes que celles de nos ceps" témoignent les Balaran. Cette famille de vigneronnes s'est succédée depuis plus de sept générations à la tête du domaine d'Escausses à Ste Croix. Leurs ancêtres leur ont laissé l'amour de la terre gaillacoise. Leurs vins, à la fois rassurants et modernes, perpétuent la tradition créative familiale, garante d'innovations ancrées sur de solides fondations. C'est ce message que Jean Marc est venu nous délivrer. Merci au service culture de l'agglomération pour cette belle initiative.



LE PERSONNEL À LA MAIRIE ET AU SIVU

Noémie, secrétaire de mairie à Parisot depuis plus de 13 ans, poursuit sa carrière dans la commune de Lisle-sur-Tarn. Nous la remercions pour l'engagement qu'elle a montré toutes ces années et nous lui souhaitons de réussir dans le nouveau « challenge » qu'elle s'est fixée.

Mathieu s'est mis à son compte dès le 1^{er} Janvier ; sa bonne humeur, sa polyvalence vont nous manquer !

Merci à lui et bonne chance pour son avenir prometteur.

Sylvie, agent d'entretien, a également démissionné durant ce premier semestre.

Le travail de la commission ressources humaines a permis de réaliser durant le 1^{er} trimestre le remplacement de ces trois employés.

Bienvenue à notre nouvelle secrétaire, Virginie, à notre agent d'entretien, Isabelle et à Ludovic au Sivu.

PARISOT'ART

Si vous souhaitez vous initier au dessin, à la peinture à l'huile, à l'aquarelle, au pastel, venez nous rejoindre !

Les cours animés par Carole Aubert ont lieu une fois par trimestre le dimanche (de 10h à 16h) dans la salle des associations à Parisot. Le coût de la séance est de 25 €.

CONTACT :

Adèle Bouleau-Blache 05 63 40 45 49
(après 19h)
Catherine Le Peillet 05 63 40 30 31

CHORALE

Si vous aimez chanter, partager, alors venez nous rejoindre dans la joie et la bonne humeur au rythme d'une répétition tous les lundis dans la salle des fêtes de Parisot (de 21h à 22h30) sous la bienveillance de notre cheffe de Chœur Sonia. La cotisation est de 40 € par trimestre (3 trimestres). Reprise le 12 septembre !

CONTACT :

A. Bouleau-Blache 05 63 40 45 49
(après 19h)
Catherine Le Peillet 05 63 40 30 31

CLUB THÉÂTRE



Malgré les restrictions dues au Covid, la troupe de Parisot des "Jeux Thèmes" a pu répéter pour assurer en octobre 2021 une représentation à Beauzac (Haute -Loire) du "Conte d'Hiver" de W. Shakespeare. Nous étions alors invités par notre ancienne metteuse en scène Catherine Marçais, à nous produire dans une véritable salle de spectacle. De plus, jouer hors du Tarn, c'était une première pour nous ! Prochaine date prévue : dimanche 16 octobre à Giroussens. Nous réservons la dernière représentation de cette pièce pour notre public à Parisot... date non définie ! En parallèle, nous travaillons sur une comédie évoquant la jeunesse et les débuts de Molière... **L'année Molière** en 2023 oblige !

CONTACT : Catherine Le Peillet 05 63 40 30 31

ASSOCIATION DU PATRIMOINE

Fin juillet le poids public deviendra un petit musée de la balance. Les étagères sont en cours d'installation pour accueillir une vingtaine de balances différentes que le public pourra admirer depuis la grande fenêtre du bâtiment.

L'association a aussi travaillé sur des boucles de randonnée :

- La randonnée du Château d'eau (1 h) et la randonnée de Sainte Supérie (2 h) ont été balisées et signalées par des panneaux
- Une 3^{ème} boucle, dite de La Brogne (3 h) est en train d'être balisée et signalée avec l'aide du comité départemental de randonnée pédestre du Tarn.

Les Parisotains pourront donc admirer ces balances et profiter des chemins de randonnée balisés.

CONTACT :

Patrice Le Peillet 05 63 40 30 31

RENTREZ VOS POUBELLES

Les poubelles se renversent avec le vent et peuvent encombrer la voie. Vous êtes invités à rentrer vos poubelles après le ramassage afin d'éviter des accidents.



CLUB ŒNOLOGIE

Comme à son habitude, le club d'œnologie a clôturé cette saison par un repas avec dégustation à l'aveugle, l'occasion de réviser nos apprentissages œnologiques de l'année. Au cours des différentes séances de dégustation, nous avons pu découvrir de nouveaux vins français mais aussi étrangers (italiens, espagnols, autrichiens...). Chaque séance nous permet d'échanger sur l'aspect visuel, les arômes olfactifs et gustatifs des vins avec les conseils

et remarques de notre œnologue Florence Boisleve. Particularité de notre club : il n'y a pas de cotisation annuelle, seulement un paiement à la séance, ce qui permet à chacun de venir en fonction des vins proposés ou de son emploi du temps. Pour ceux désirant nous rejoindre, nous nous retrouvons un mardi par mois à 20h30 à la salle des associations. La première séance aura lieu le 13 septembre. Amis de Bacchus, à bientôt.

CONTACT :
Hervé Nayet 05 63 40 35 27



MONUMENT AUX MORTS

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, les habitants ont pu assister au traditionnel défilé des pompiers devant le monument aux morts.



ASSOCIATIONS D'KLIC

Que vous soyez jeune, actif ou senior, prenez de bonnes résolutions et rejoignez l'association D'KLIC qui offre une palette d'activités pour tonifier et réveiller vos muscles et vos articulations D'KLIC est associé au réseau EfformiP qui déploie ses cours sur 3 communes limitrophes : Parisot, Couffouleux et Rabastens et développe son projet « Sport-Santé » en proposant les activités suivantes :

Le lundi de 18h45 à 19h30

- Renforcement musculaire (45 mn), abdos-fessiers global et étirements.

Le lundi à 19h30, le jeudi à 9h et le samedi à 9h15.

- Pilates (55 mn cours collectif) : tonification des muscles profonds, maintien de la mobilité articulaire et souplesse du corps. Swissball, ballon paille, pilates ring, élastique, galette...

Le lundi à 20h20

- Méditation relaxante (20 mn). Meilleure gestion du stress, équilibre physique-mental, concentration

Tarifs par adhésion et carte de 20 cours (Pilates uniquement). Adhésion : 15 € et 10€ pour le second membre d'un même foyer.

CONTACT :
Marie-Claire Piau 06 42 57 46 54
Dklic.parisot@gmail.com

DEMANDE D'URBANISME



À partir du 1^{er} janvier 2022, la commune de Parisot et les services instructeurs de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet sont prêts à recevoir vos demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats en ligne. Plus simple et plus rapide, ce service est gratuit. Rendez vous sur le site geopermis.fr

TARN RÉNOV'OCCITANIE



Dans le cadre de la convention de partenariat signée entre le Département du Tarn et la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, un guichet unique "Tarn Renov' Occitanie" a été créé et des permanences de conseil sont désormais mises en place sur le territoire pour accueillir toutes les demandes d'accompagnement sur la rénovation énergétique.

Véritable porte d'entrée, ce guide permet ainsi à tous

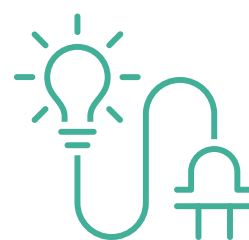
les habitants d'être :

- conseillés gratuitement pour réduire leur consommation d'énergie et améliorer leur confort ; choisir les aides financières.
- orientés vers le parcours d'accompagnement le plus adapté à leur situation : dispositif Régional

Rénov'occitanie (audit-assistance à maîtrise d'ouvrage-prêts) ou de l'ANAH (OPAH-PIG).

Pour avoir des informations actualisées et bénéficier des conseils personnalisés, les habitants peuvent ainsi contacter les conseillers de Tarn Renov'Occitanie ou prendre rendez-vous durant les permanences physiques du guichet.

CONTACT : renovoccitanie.tarn.fr - 0 805 288 392



FRANCE SERVICES À LA POSTE DE LISLE-SUR-TARN :



À u-delà des services de La Poste, les clients peuvent effectuer leurs démarches du quotidien auprès de différents opérateurs, comme Pôle emploi, la CNAM, la MSA, la CAF, la CARSAT, la DGFIP, et les services des ministères de la Justice et de l'Intérieur (papiers d'identité, cartes grises...).

Après la structure *France services* d'Aussillon inaugurée en avril 2021, celle de Lisle-sur-Tarn est la 2^{ème} portée par La Poste dans le Tarn. Depuis sa labellisation en octobre

2021, l'accueil du public est assuré par deux agents spécifiquement formés et le bureau est équipé d'un îlot numérique composé d'un ordinateur connecté à internet et d'une imprimante-scanner, ainsi que d'un bureau de confidentialité pouvant accueillir des permanences d'opérateurs partenaires.

La Poste participe ainsi pleinement à rapprocher les administrés des services publics dont ils ont besoin et à réduire la fracture numérique.

CONTACT : Place de Larmasse
à Lisle-sur-Tarn 05 63 40 40 87 /
lisle-sur-tarn@france-services.gouv.fr



BIENVENUE AU RÉTRO DE SANDRA ET PHILIPPE

Nous les attendions pour redonner une nouvelle vie au restaurant du village ; c'est chose faite depuis le 16 avril avec la réouverture du Rétro par Sandra et Philippe.

Après 30 ans sur la Côte d'Azur à travailler dans la restauration, c'est en 2019 lors d'une visite à la famille de Sandra installée dans la région qu'ils visitent le restaurant et ont un coup de cœur pour notre village, notamment pour notre lavoir. À cette période, ils ne sont pas tout à fait décidés à quitter leur région et leur activité.

2020 crise sanitaire, Sandra perd son emploi. L'idée de ce petit restaurant de village ressurgit, et celui-ci est alors disponible. Philippe fonce et suit Sandra dans ce projet en quittant son activité.

Du restaurant d'origine, ils n'ont gardé que le nom. En effet, ils ont su s'approprier les lieux avec une nouvelle décoration à leur image et une cuisine classique bien revisitée par le chef.

Le succès est au rendez-vous au-delà de leurs espérances.

Les Parisotains ont répondu présent et



le couple a été touché par la solidarité du village et des autres commerçants qui les ont accompagnés lors de l'installation et des diverses péripéties rencontrées.

Leur devise : « Équilibre et qualité de service ». Ils veulent se concentrer sur un nombre d'environ 25 couverts pour privilégier la cuisine et la proximité avec leur clientèle.

Le temps de prendre leurs marques, ils ont déjà plein d'idées de soirée à

thème qu'ils ne manqueront pas de nous proposer.

Nous leur souhaitons une belle réussite en continuant à nous régaler comme ils savent le faire.

CONTACT : 05 63 53 45 96



NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 9h à 12h et de 14h à 20h.
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 20h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le brûlage des végétaux et des déchets est interdit.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La communauté d'agglomération a lancé la concertation auprès de ses habitants afin de recueillir leurs avis pour l'élaboration du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) et de PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal).

Ces deux documents règlementaires fixent à la fois les grandes orientations, les objectifs et les règles générales d'utilisation du sol et influencent donc :

- l'organisation de l'espace,
- l'aménagement du territoire,
- les futures constructions,
- les mobilités,
- l'environnement.

Les habitants de l'agglomération ont jusqu'au 30 septembre pour participer à une enquête numérique. Le formulaire d'enquête est également disponible en format papier à la mairie.

Cliquez sur le lien : <https://form.dragnsurvey.com/survey/r/ad77fad7>

INFOS : www.gaillac-graulhet.fr/actualites/concertation-scot-plui/

CIRCULATION CHEMIN DE LA MOULINE

Le sens de circulation du chemin de la Mouline sera mis **en sens unique, de la mairie jusqu'à l'école** courant septembre pour un essai jusqu'aux vacances de la Toussaint.



CONCOURS PHOTO

Cette année, nous organisons un concours photos sur le thème de l'automne. Les clichés devront être de cette année et pris sur le territoire de la commune. Les gagnants

verront leur photo affichée sous le préau, ils en recevront le tirage en récompense. Les photos doivent être envoyées à la mairie avant le 15 novembre.